

Réglementation Bons Cadeaux
Institut Perle d'O

Suite à un trop grand nombre d'abus, nous sommes dans l'obligation de vous faire part de la nouvelle réglementation des bons cadeaux :

-Ils sont **valables 9 mois** à compter de la date d'achat.

1 mois de validité en plus possible = +10€.

Au-delà de cette date votre bon cadeau ne sera plus valable et sera refusé

-Ils sont à présenter lors de votre venue avant d'effectuer le/les prestation(s)

-Le RDV doit être pris entre la date d'achat et la date de fin de validité maximum. Nous vous conseillons de réserver votre RDV au moins 3 semaines avant la fin de validité du bon cadeau

-Ils sont utilisables sur notre carte de prestations ou sur les produits vente. Il est possible de les échanger contre une autre prestation ou produit en nous prévenant avant

-Les bons cadeaux ne sont pas remboursables

NOUS VOUS SOUHAITONS UN AGREABLE MOMENT DE
DETENTE !